



Communiqué

Le Tour du Pays de Vaud – Prologue contre-la-montre par équipe à Lausanne le jeudi 22 mai 2025

Le prologue du Tour du Pays de Vaud, sous la forme d'un contre-la-montre cycliste par équipe, se tiendra à Lausanne le jeudi 22 mai 2025. Cette épreuve réunira une vingtaine d'équipes qui s'élanceront toutes les trois minutes à partir de 15h00.

Cette manifestation sportive impactera la circulation automobile dans le secteur sud de la ville, notamment entre 13h00 et 17h00, afin de garantir la sécurité des participantes et participants ainsi que le bon déroulement de la course. La police recommande fortement l'usage des transports publics.

Déroulement de la manifestation

Début de la course : 15h00

Départ : Place de la Navigation
Arrivée : Place du Vieux-Port

Parcours emprunté :

Place de la Navigation – avenue de Rhodanie – avenue des Bains – avenue de Cour – avenue de l'Elysée – avenue du Denantou – quais d'Ouchy et de Belgique – arrivée à la place du Vieux-Port.

[Plus d'informations sur le parcours](#)

Mesures en matière de circulation

Les axes suivants seront **fermés ou partiellement fermés à la circulation jeudi 22 mai** :

Dès 10h00 : Quais d'Ouchy et de Belgique (TL exceptés)

Dès 13h00 :

- Place de la Navigation : fermeture complète
- Avenue de Rhodanie (côté nord) : circulation interdite – accès maintenu aux parkings souterrains via une porte bas Harpe.
- Avenue des Bains (côté droit montant) : interdit à la circulation – trafic maintenu sur la chaussée ouest.
- Avenues de Cour, de l'Elysée et du Denantou : circulation interdite sur la chaussée sud – circulation maintenue en direction de Pully.
- Av. de la Tour-Haldimand : fermée – accès riverains chemin de Cyrano garanti via un couloir.

Un **itinéraire de déviation** est prévu via les axes suivants :

Avenue de Montchoisi – boulevard de Grancy – avenue du Mont-d'Or – avenue des Figuiers.

Le trafic de transit en direction de Pully sera maintenu parallèlement au sens de la course.



Mesures en matière de stationnement

Des **interdictions de stationner** seront en vigueur le jeudi 22 mai 2025 sur plusieurs axes du parcours.

Dès 07h00 : avenue des Bains, allée des Bacounis

Dès 08h00 : place du Général-Guisan

Dès 09h00 : avenues de Cour et de l'Elysée

Dès 10h00 : quais d'Ouchy et de Belgique

Dès 11h00 : rue du Liseron

Dès 13h00 : avenue de Fantaisie, rue Edouard-Sandoz

Des **portes de filtrage** seront mises en place aux points suivants :

- chemin de Beauregard (en direction du chemin de Bellerive)
- chemin de Mon-Loisir (en direction du chemin de Beau-Rivage)
- avenue de la Harpe (à hauteur de l'av. de Cour)
- avenue d'Ouchy (à hauteur de l'av. de Cour).

Recommandations

Afin de limiter les perturbations, il est **vivement conseillé d'utiliser les transports publics**. Les mesures spécifiques prises par les **tl** peuvent être consultées sur : www.t-l.ch

Plus d'informations sur le Tour du Pays de Vaud : <https://tpv.ch/>

Renseignements circulation : 021 315 34 31

- **adj Pierre Borgeaud, adjoint chef brigade motocyclistes**

Renseignements médias : 021 315 33 66

Lausanne, le 14 mai 2025

Le Corps de police